



BTS COMPTABILITE GESTION EN APPRENTISSAGE



L'APPRENTISSAGE, LA VOIE ROYALE DE L'ALTERNANCE

- Une formation **gratuite** pour l'apprenti et un statut de salarié dès le début de la formation
- Une formation générale et technologique complétée par un cursus professionnel en entreprise

PUBLIC VISE

- ♦ Etre titulaire du baccalauréat : Général (spécialités Mathématiques, SES ou autres); STMG spécialité Gestion Finance de préférence, Bac Pro Gestion Administration
- ♦ Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion et avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques.

PREREQUIS : Etre titulaire du Baccalauréat - Ne pas avoir peur des responsabilités et avoir une véritable passion pour l'analyse et les chiffres.

MODALITES ET DELAI D'ACCES : L'admission est prononcée après examen du dossier ParcoursSup du candidat (dont CV et lettre de motivation), entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Remarque : *Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage.*

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Les 2 années de formation préparent les apprentis à l'acquisition des connaissances et des compétences requises pour organiser et réaliser les différentes obligations comptables, fiscales, financières et sociales d'une entreprise. A l'issue de la formation, Le technicien sera capable de :

- procéder à l'enregistrement comptable et de contrôler les opérations commerciales et financières,
- réaliser les travaux fiscaux (déclaration de TVA, détermination et déclaration du résultat fiscal (BIC ou IS)),
- réaliser les travaux administratifs et comptables liés à la de gestion du personnel
- contribuer au diagnostic financier, aux prévisions et à la prise de décision
- participer à la fiabilisation du Système d'Information Comptable (SIC). des compétences dans les deux domaines suivants :



PERSPECTIVES POST-FORMATION

- Comptable dans une PME, Collaborateur comptable en entreprise ou en cabinet. Après quelques années d'expérience, le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion peut évoluer vers des postes à responsabilité et d'encadrement. : Chef comptable, contrôleur de gestion, Directeur Administratif et Financier, expert-comptable en entreprise,
- Poursuivre des études en DCG (les diplômés du BTS CG sont dispensés des épreuves UE 1, 5, 8, 9, 12 et 13 du DCG, il ne leur reste donc que 7 épreuves à passer sur 13), licence de gestion, licences professionnelles, ou intégrer une école de commerce.

COUT DE LA FORMATION

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Prix de vente : 7 500 € selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

ORGANISATION DE LA FORMATION

↪ Rythme d'alternance : 2 jours en cours, 3 jours en entreprise

↪ Durée de la formation : 1365 heures / 24 mois

Les cours débutent généralement début septembre et se terminent fin juin

↪ Moyens et méthodes pédagogiques : Les cours se déroulent avec un effectif maximum de 16 apprentis. Ils ont accès au WIFI, disposent de livres numériques et le logiciel EBP est installé sur leur PC personnel.

↪ Livres : Carte génération HDF : Une aide de rentrée forfaitaire de 200 € pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition ou de location des livres scolaires.

↪ Validation : Après 2 années de formation, les apprentis passent les épreuves du BTS à la fois en ponctuel mais aussi en CCF puisque **L'UFA Saint Jean & la Croix est habilitée pour ce type d'examen, par le rectorat d'Amiens.**



ÉPREUVES DU BTS CG	COEF	MODE	DURÉE
<i>E1 – Culture Générale et expression</i> <ul style="list-style-type: none">• Culture générale et expression• Expression et communication en anglais	4 3	Écrit Oral	4 H 20 mn
<i>E2 – Mathématiques appliquées</i>	3	CCF	2 * 55 mn
<i>E3 – Culture économique, juridique et managériale</i>	6	Écrit	4 h
<i>E4 – Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales</i> <ul style="list-style-type: none">• Etude de cas• Pratiques comptables fiscales et sociales	9 4	Écrit CCF	4,5 h 2 * 30 mn
<i>E5 – Situations de contrôle de gestion et d'analyse</i>	5	CCF	2 * 30 mn
<i>E6 – Parcours de professionnalisation</i>	5	Oral	30 mn

↪ Accessibilité handicap : Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Orientation et adaptation pédagogique possible pour les personnes présentant des troubles Dys. (tutorée par un référent handicap)

Référente handicap du CFA Jean Bosco : Sophie Demortier 07.87.14.25.31 ou dumortier.s@cfajeambosco.fr

Référente handicap de l'UFA Saint Jean et la Croix : Véronique Daguët mdaguët@ac-amiens.fr

TAUX DE LA DERNIERE SESSION DE FORMATION :



Taux d'obtention du diplôme : 86 %

Taux d'interruption en cours de formation : 0%

Taux de poursuite d'études : 72%

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 14%

Valeur ajoutée : L'équipe est à la fois composée de professeurs « Education Nationale » mais aussi de chefs d'entreprise. Ensemble, ils abordent à la fois l'aspect théorique et pratique que les apprentis côtoient déjà durant leur contrat.

Les apprenants seront guidés sur Pix (pour évaluer, développer et certifier leurs compétences numériques) et travaillent sur la plateforme « Teams »



EXTRAIT DU REFERENTIEL DU BTS CG :

En plus des matières d'enseignement générales : Français, Anglais, CEJM (Culture Economique Juridique et Managériale) les apprentis suivent deux gros modules techniques :



1. Les processus métier qui contribuent directement à l'activité principale :

- Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales (système d'information, documents commerciaux, enregistrements des opérations comptables, établissement des états de rapprochement bancaires)
- Contrôle et production de l'information financière (opérations d'inventaire, travaux relatifs à l'évolution du capital, production des comptes annuels, suivi comptable de l'affectation du résultat, archivage des documents comptables)

- Gestion des obligations fiscales (la TVA, les impôts directs et les autres impôts et taxes)
 - Gestion des relations sociales (gestion de la paie, information des salariés, formalités administratives de gestion du personnel et information des salariés)
 - Analyse et prévision de l'activité (calcul et analyse des coûts de revient, gestion budgétaire et tableaux de bord opérationnels)
 - Analyse de la situation financière (analyse de la performance, de la rentabilité, de l'équilibre financier, de la trésorerie et des financements). Fiabilisation de l'information comptable et du système d'Information (SI)
2. Un processus support contribuant au fonctionnement des processus métier. Ce processus est intitulé « Fiabilisation de l'information comptable et système d'information ».

UFA Saint Jean & la Croix
25, rue Antoine Lécuyer – 02100 Saint Quentin
03.23.62.34.17 - ufa.stjean@gmail.com

www.ufa-stjean
Coordonnées de l'experte mise en relation
Julie PEUDPIECE – 06.86.52.99.83